
Communiqué de presse du 8 juillet 2020

GURZELENplus

Pour la première fois, des coopératives de logement biennoises fondent ensemble une nouvelle coopérative d'habitation

Divers maîtres d'ouvrage réunis au sein du groupement d'investisseurs d'utilité publique GURZELENplus ont conçu «Fleur de la Champagne», concept victorieux de l'appel d'offres pour le développement de la zone Rue des Fleurs Sud. Ils constituent désormais sous la même appellation une nouvelle coopérative d'habitation biennoise, en vue de la réalisation des travaux

Du jamais vu: le 6 juillet, des maîtres d'ouvrage biennois ont fondé la nouvelle coopérative d'habitation GURZELENplus. En réponse aux exigences d'une initiative populaire, ils entendent rehausser d'ici 2035 la part des logements coopératifs à 20% du marché du logement biennois, notamment en réalisant de nouveaux appartements sur le site de la Gurzelen.

Le premier coup de pioche à la Gurzelen sera donné dans le secteur partiel Rue des Fleurs Sud. «Nous visons à y réaliser un projet aussi novateur et écologique que possible – et à donner ainsi à Bienne des impulsions positives à la construction de logements coopératifs», explique Fritz Freuler, président fraîchement élu de la nouvelle coopérative d'habitation. Le projet servira aux maîtres d'ouvrage impliqués de plateforme d'apprentissage coopératif et de terrain d'expérimentation. Les futurs projets locaux d'utilité publique bénéficieront des connaissances acquises dans le cadre de GURZELENplus.

Grande diversité de perspectives

La nouvelle coopérative GURZELENplus se caractérise par une grande diversité de perspectives: les coopératives d'habitation locales Daheim, Sunneschyn ou Wyttenbach lui

GURZELENplus

Case postale 1356

2501 Bienne

E-Mail: info@gurzelenplus.ch

www.gurzelenplus.ch

apportent leur savoir-faire, au même titre que Casanostra, association biennoise pour l'habitat assisté. À cela s'ajoute la vaste expérience dans le domaine de la construction et de la direction de projet dont dispose Logis Suisse AG, société active dans tout le pays. «Le solide ancrage de l'entité responsable reflète notre souci d'une approche résolument participative, pépinière d'idées pour le projet de construction», souligne son président Fritz Freuler. Les membres fondateurs s'attendent à être rejoints, dans les mois à venir, par la coopérative d'habitation FAB-A ainsi que la Fondation de logements pour personnes âgées. Faute de temps, ces deux institutions n'ont pas pu se prononcer sur la question avant les vacances d'été.

Chamboulement du calendrier

Le projet a pris un peu de retard, en raison tant de la crise du coronavirus que de son approche résolument participative, qui requiert de fréquents votes. D'où la nécessité d'adapter légèrement le calendrier ambitieux fixé par la Ville de Bienne.

- Les maîtres d'ouvrage engagés dans la nouvelle coopérative GURZELENplus élaboreront au cours des prochains mois, d'entente avec la Ville de Bienne, le programme du concours d'architecture;
- le concours d'architecture avec préqualification débutera à la fin de l'été 2020;
- la décision du jury du concours est attendue au printemps 2021;
- le projet de construction fera l'objet en mai 2021 d'une exposition ouverte au grand public;
- au printemps 2025, les nouveaux logements coopératifs de la Rue des Fleurs Sud seront mis sur le marché.

Premières décisions

La coopérative d'habitation GURZELENplus a pris de premières décisions à son assemblée constitutive. Ont été élus administrateurs, outre Fritz de la coopérative d'habitation Daheim: Daniel Bachmann, directeur de Casanostra; Patrick Demierre, membre du comité de la coopérative de construction Sunneschyn, Marianne Dutli Perron, cheffe de projet chez Logis Suisse AG, Ramon Müller, administrateur de la coopérative d'habitation Wyttenbach, Monique Siegenthaler Gfeller, de la Fondation de logements pour personnes âgées, ainsi que Daniel Stäheli, directeur de la Fondation de logements pour personnes âgées.

De même, l'assemblée constitutive a fixé le budget de la procédure de concours liée à l'étape de la Rue des Fleurs Sud et approuvé le contrat de droit de superficie, qui fera l'objet d'un scrutin communal le 27 septembre 2020 à Bienne.

Un financement solide

Le regroupement de divers maîtres d'ouvrage confère au projet une assise particulièrement solide. Ses membres fondateurs sont prêts à injecter dans la nouvelle coopérative beaucoup de fonds propres. Par ailleurs, comme coopérative d'utilité publique, GURZELENplus peut bénéficier des instruments de financement de la Confédération et obtenir ainsi des prêts hypothécaires à des conditions attrayantes.

Renseignements:

Fritz Freuler, président de la coopérative d'habitation GURZELENplus
Tél. 079 241 34 01, fritzfreuler@bluewin.ch